

Documents pédagogiques

# Les personnes vulnérables en contexte migratoire

Difficultés dans le cadre des soins de santé



Croix-Rouge suisse



## Impressum

### **Editeur**

© Département Santé et intégration CRS  
Service Santé

### **Contact**

Département Santé et intégration  
Service Santé  
Werkstrasse 18  
3084 Wabern  
058 400 75 75  
gi-gesundheit@redcross.ch

### **Auteure**

Sibylle Bihr  
Je remercie chaleureusement mes collègues qui  
ont bien voulu me faire part de leurs commentaires:  
Jenny Pieth, Renate Bühlmann, Monia Aebersold,  
Bülent Kaya, Vanessa Ballarin, Hildegard Hungerbühler,  
Christa Hanetseder.

### **Traduction**

Service Traduction CRS

### **Date de publication**

2018  
1<sup>e</sup> édition

### **Couverture**

CRS, Monika Flückiger

# Table des matières

<b>Vue d'ensemble</b>	<b>6</b>
<b>1. La vulnérabilité</b>	<b>7</b>
1.1 Facteurs structurels et individuels de vulnérabilité	7
1.2 Informations complémentaires	10
<b>2. La vulnérabilité des personnes relevant du domaine de l'asile</b>	<b>12</b>
2.1 Dispositions légales applicables aux personnes relevant du droit d'asile	12
2.2 Personnes particulièrement à risque	15
2.2.1 Mères requérantes d'asile ayant des enfants en bas âge	17
2.2.2 Jeunes réfugiés traumatisés	20
2.3 Informations complémentaires	25
<b>3. Les sans-papiers: difficultés spécifiques</b>	<b>27</b>
3.1 Situation juridique des sans-papiers	28
3.2 Offres de soins de santé pour les sans-papiers	30
3.3 Informations complémentaires	32
<b>4. La résilience: une capacité importante pour les personnes vulnérables</b>	<b>35</b>
4.1 Définition de la résilience	35
4.2 Les sept piliers de la résilience	36
4.3 La résilience, une force de résistance dynamique	38
4.4 Comment favoriser la résilience chez les personnes issues de la migration	39
4.5 Informations complémentaires	40
<b>5. Les soins de santé vus par les personnes issues de la migration</b>	<b>41</b>
5.1 Les barrières entravant l'accès aux soins médicaux	42
5.2 La communication avec les professionnels: le rôle majeur de la confiance	43
5.3 L'absence de réseau social comme facteur de vulnérabilité	44
5.4 Informations complémentaires	45
<b>6. Organisation des cours</b>	<b>47</b>
6.1 Objectifs de formation	47
6.2 Modèles d'organisation des cours	48
6.3 Fiches de travail pour les cours	49



# Documents pédagogiques: Les personnes vulnérables en contexte migratoire.

Ces documents pédagogiques sont destinés au personnel enseignant qui assure la formation initiale et continue des professionnels de la santé et visent à faciliter l'élaboration des cours.

Le personnel enseignant y trouvera:

- des bases théoriques,
- des objectifs de formation,
- des fiches de travail,
- des modèles d'organisation des cours,
- des références d'ouvrages, d'articles, de sites Internet ou de supports audiovisuels complémentaires classés par thèmes.

Par souci de lisibilité, la forme masculine est employée ici indifféremment pour désigner les hommes et les femmes.

## Vue d'ensemble

Ces documents pédagogiques portent sur les personnes hautement vulnérables en raison de leur situation. Le personnel enseignant qui assure la formation initiale et continue des professionnels de la santé y trouvera des éclairages théoriques sur les difficultés inhérentes aux relations avec ces personnes.

Les personnes vulnérables sont en règle générale des personnes socialement défavorisées ou particulièrement tributaires de mesures de protection. Le cumul de difficultés est un facteur de vulnérabilité accrue. En Suisse, les plus exposés au sein de la population migrante sont les requérants d'asile, les personnes admises à titre provisoire, les réfugiés et les sans-papiers.

La partie théorique de ces documents pédagogiques examine les facteurs concrets de vulnérabilité et présente les situations de vie des personnes concernées.

La seconde partie propose des idées en vue de l'organisation des cours ainsi que des cas pratiques permettant d'approfondir et d'appliquer les connaissances acquises.

# 1. La vulnérabilité

Le terme de vulnérabilité vient du latin «vulnus», qui signifie blessure. Les définitions se focalisent sur des aspects différents en fonction du contexte. Dans le domaine médical, par exemple, la notion de vulnérabilité est essentielle pour mieux comprendre la fragilité face à certains problèmes de santé. Selon la définition de la Croix-Rouge suisse (CRS), la vulnérabilité désigne une situation ou un état persistant qui résulte souvent de l'interaction néfaste de plusieurs facteurs de risque sanitaires, économiques, sociaux et juridiques, et dont les personnes concernées ne peuvent se sortir seules faute de ressources suffisantes.<sup>1</sup> Dès lors, les personnes vulnérables sont, en règle générale, des personnes particulièrement tributaires de mesures de protection.

*«La vulnérabilité d'un être humain est déterminée par des privations et des éléments défavorisants de différentes natures. Des facteurs biologiques et physiques préjudiciables (âge, sexe, état de santé, etc.), des ressources personnelles limitées (discernement, facultés cognitives/formation), un environnement trop peu favorable et des contraintes économiques peuvent être à l'origine d'une vulnérabilité. [...] En fonction du contexte structurel et de la façon dont interagissent les différents facteurs, les possibilités de maîtriser le cours de son existence sont affaiblies ou renforcées.»<sup>2</sup>*

## 1.1 Facteurs structurels et individuels de vulnérabilité

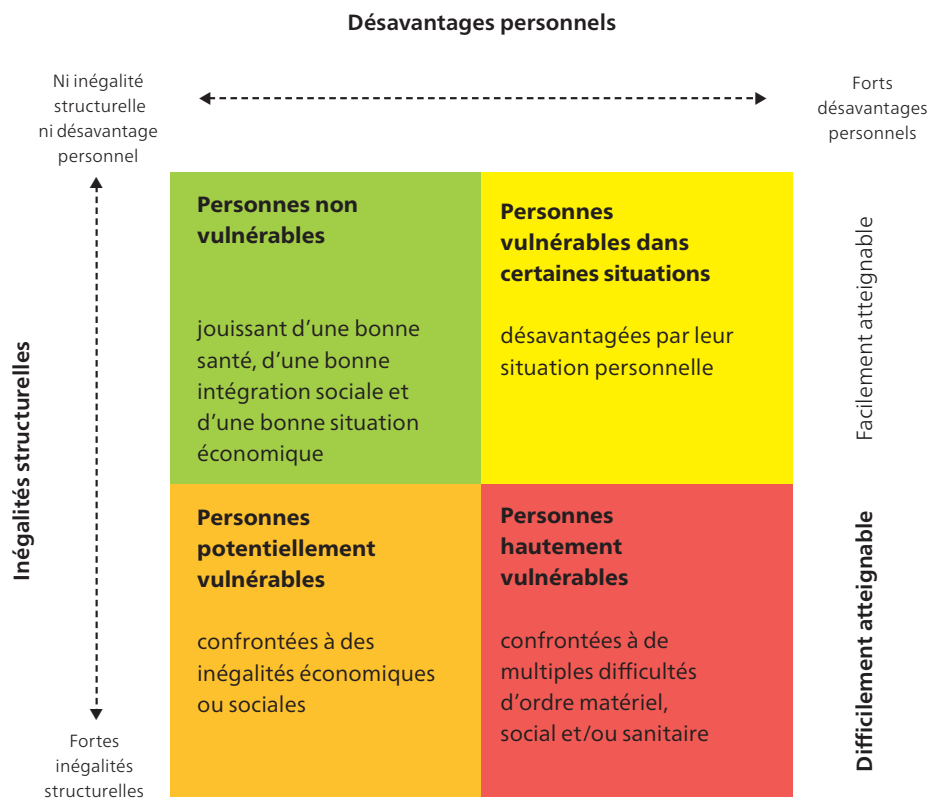
La distinction entre facteurs structurels et individuels de vulnérabilité se présente comme suit:

- Les facteurs structurels engendrent des inégalités dans l'accès aux ressources sociales. Cet aspect englobe l'environnement social et ses effets sur l'individu. Il peut s'agir par exemple de la situation financière d'une personne, de l'accès à la formation et à l'emploi, de la situation juridique des ressortissants étrangers, du titre de séjour, de la marginalisation sociale, etc.
- Les facteurs individuels (ressources limitées, par exemple) peuvent causer des désavantages personnels. En d'autres termes, la personne ne parvient pas (plus) à maîtriser seule des circonstances de vie difficiles, en raison notamment de liens sociaux insuffisants, d'une maladie, d'un handicap physique, de l'âge, d'un manque de formation, d'une méconnaissance de la langue du pays d'accueil, de troubles psychiques (consécutifs à un traumatisme, par exemple).

---

1 Croix-Rouge suisse (2013): 4

2 *Ibid*



**Illustration:** vulnérabilité liée aux inégalités structurelles et aux désavantages personnels

In: CRS (2013): 6

Les quatre cases ci-dessus montrent de manière schématique les interactions potentielles entre désavantages personnels et inégalités structurelles, mais sans définir d'échelle dans le temps. Même une vulnérabilité circonstancielle peut en effet être amenée à durer si ces circonstances persistent. Inversement, on peut aussi toujours se sortir d'une mauvaise passe.

Les personnes hautement vulnérables se trouvent dans des situations de vie où elles subissent à la fois des inégalités structurelles et des désavantages personnels.

Les inégalités structurelles peuvent résulter d'une législation restrictive envers les minorités, ou encore de difficultés d'accès au monde du travail et aux soins de santé, et affectent par exemple les personnes qui ne disposent pas d'un passeport suisse ou qui ne maîtrisent aucune des langues nationales. Les personnes en situation de pauvreté et de chômage, ou disposant de faibles ressources sociales et sanitaires, présentent un risque élevé de désavantages individuels multiples.



Il est établi que les personnes arrivées en Suisse par suite d'une migration forcée, et/ou qui y séjournent sans autorisation, sont particulièrement vulnérables. En font partie les groupes de personnes suivants:

- requérants d'asile
- personnes admises à titre provisoire
- réfugiés reconnus
- personnes à protéger
- requérants d'asile déboutés
- sans-papiers

Ces personnes présentent un risque très élevé de connaître des situations de grande vulnérabilité, car elles sont souvent confrontées à des difficultés multiples et cumulent inégalités structurelles et désavantages individuels. Il convient toutefois de noter que les personnes autochtones peuvent aussi être hautement vulnérables. Le fait d'être issu de la migration n'est en aucun cas un facteur suffisant: c'est plutôt l'interaction de plusieurs facteurs qui place les personnes en situation de grande vulnérabilité.

Les présents documents pédagogiques mettent expressément l'accent sur les personnes qui, au sein de la population issue de la migration et en raison de difficultés et de désavantages multiples, sont confrontées plus souvent que d'autres à des situations qui les rendent particulièrement vulnérables.

## 1.2 Informations complémentaires

### Sources citées:

- Croix-Rouge suisse (2013): Facilitation de l'accès aux prestations de la Croix-Rouge suisse pour les personnes vulnérables: fondements et exemples issus du terrain. Berne, Croix-Rouge suisse, Département Santé et intégration

### Pour en savoir plus:

- Bodenmann Patrick, Hans Wolff, Carlos Madrid. 2009: Vulnerability and health: why a new rubric? Rev Med Suisse. Apr 15;5 (199):849.
- Bodenmann Patrick et al. 2015. Littératie en santé: du médecin à l'assistante médicale. Bulletin des Médecins suisses, 96 (39):1404:1406.
- Gabadinho, Alexis, Philippe Wanner, Janine Dahinden (2007): La santé des populations migrantes en Suisse: une analyse des données du GMM. SFM: Neuchâtel.
- Groupement BASS, ZHAW, ISPM, M.I.S. TREND (2011): Santé des migrantes et des migrants en Suisse. Principaux résultats du deuxième monitoring de l'état de santé de la population migrante en Suisse, 2010.
- Diebold Monika (2016): Hindernisse für sozial benachteiligte Gruppen bei der Nutzung der Gesundheitssysteme der Schweiz. In: Schweizerisches Rotes Kreuz (éd.): Privileg Gesundheit? Zugang für alle! Zurich, Seismo Verlag: 59–80.
- Eckert Josef, Rommel Alexander, Weilandt Caren (2006): Gesundheitliche Lage und Gesundheitsverhalten in der Migration. Office fédéral de la santé publique. [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch) > Thèmes > La politique de la santé > Migration et santé > Recherche.
- Razum Oliver (2007): Erklärungsmodelle für den Zusammenhang zwischen Migration und Gesundheit. In: International Journal of Public Health, 52: 75–77.
- Rossi Ilario (2003): Mondialisation et sociétés plurielles ou comment penser la relation entre santé et migration. Rev Med Suisse; volume – 1. 23316.